

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1264/SG/FIN autorisant M. Ahmed Daher Omar à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti, Zone industrielle Sud, partie du Litre foncier n° 172.

n° 72-1264/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 août 1972

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1972

Date du numéro
10 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Darar Omar est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 5,625: m2 environ, lot n° 105 du plan 13bis BE-69, sis à Djibouti, Zone industrielle Sud, eb faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 172, au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.